



Madame la Ministre,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Supérieur de l'Éducation,

Madame la Ministre, vous avez lancé le 3 mai dernier la concertation sur l'autorité à l'école suite au discours de Monsieur le Premier Ministre qui a déclaré vouloir remettre "autorité, respect et civisme" au centre des préoccupations des personnels de l'Éducation nationale.

Vous posez comme problématiques : « Comment responsabiliser les élèves ? », « Comment mieux impliquer et responsabiliser les parents ? » et « Comment faire de l'école un lieu encore mieux protégé et qui protège toujours mieux ? »

En effet, une récente enquête de l'OCDE souligne que les enseignants français passent un cinquième de leur temps de classe à maintenir la discipline ; cette enquête révèle aussi que le climat disciplinaire en France est le moins serein au sein des établissements.

Alors que M. Attal insiste sur le volet répressif, vous mettez l'accent sur "la prise de recul" concernant la notion d'autorité en mettant en garde qu'il n'y ait pas confusion entre "autorité et autoritarisme".

Ce discours somme toute passéiste ne répond absolument pas à la souffrance des collègues. Dire aux collègues :

« En démocratie, l'autorité se construit, elle ne se décrète pas », pourrait même paraître pour une insulte pour les agents de notre Ministère. Les agents de notre Ministère attendent autre chose comme réponse.

Nous ne reviendrons pas sur la triste liste des agressions ou menaces au sein de notre corporation.

Comme nous l'avons déjà dit, la CFTC ne souhaite pas accroître le sentiment de climat anxigène : nous demandons simplement à l'Administration de protéger ses personnels dans les rectorats, les inspections, les lycées, les collèges MAIS aussi les écoles

La CFTC réclame une fois encore :

- Le devenir du plan de protection des agents publics annoncé le 14 septembre 2023 par le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, Stanislas Guérini.
- L'octroi systématique de la protection fonctionnelle pour les agents de la communauté éducative, victimes de violences et outrages du fait des élèves, des parents d'élèves ou de tiers, comme le recommande la récente mission sénatoriale en date du 6 mars dernier.

La CFTC attend des actes forts et non des palabres ou autres réflexions philosophiques sur la notion d'autorité.

La CFTC continuera d'une part d'être force de propositions et d'autre part d'accompagner les personnels en ces temps difficiles.